Image not found or type unknown

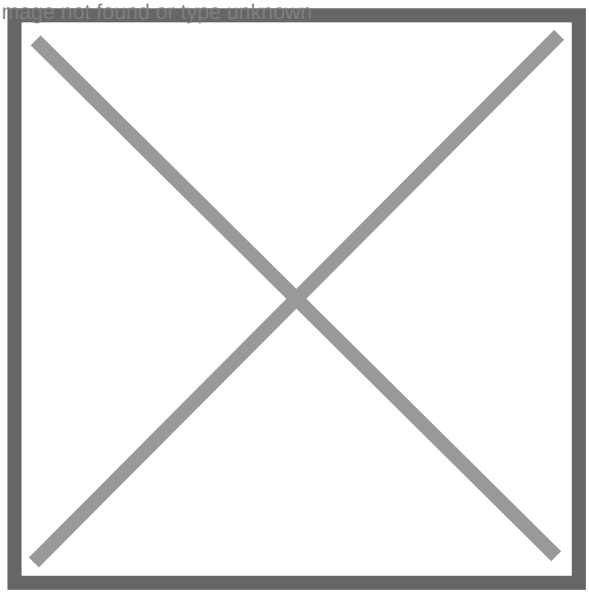

Travail de nuit forcé a l'hopital, besoin d'aide

Par **anissaleblond**, le **26/09/2014** à **13:17**

Bonjour,

Je travaille a l'hopital de Rouen, je suis manipulatrice en radiologie, je suis donc dans la catégorie des "medico technique" non des "soignant". A l'heure actuelle nous travaillons niveau horaire: du matin (6h/14h), du soir(13h30/21h), de 8h/16, de 9h/17h ou de 10h/18h, nous faisons également quelques nuits par an (environ 7 par agent)pour dépanner les congés pris par les équipes de nuits.
Sur ces 2 équipes de nuits, quelques agents ont décidés de repasser de jour dès janvier, et cette semaine notre cadre sup nous a informé qu'on devrait pallier a ces changements dès janvier, a savoir combler les manques en personnel de nuit, en gros nous devrons faire 2x plus de nuits qu'en 2014.Elle ne veut pas recruter du personnel sur l'exterieur car nous sommes en nombre.

Mes questions sont les suivantes:

A t on le droit de nous forcer a faire des nuits?
Quels recours a t on?
Sachant que nous sommes des médico technique et non des soignants, cela change t il quelque chose?

Merci encore

Par **Lag0**, le **26/09/2014** à **14:00**

Bonjour,
Je suppose que vous avez un contrat de droit public ?
Dans le privé, il est impossible de faire passer un salarié d'un horaire de jour à un horaire de nuit et inversement sans son consentement. Mais j'ignore ce qu'il en est pour le public...

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés